

COMITE DIRECTEUR

Réunion des 14 et 15 Mai 2010 à Paris

- Présents : Melles Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER - Mmes Françoise AMIAUD (Samedi), Anne-Marie ANTOINE, Roselyne BIENVENU, Yolaine COSTES Sophie GABORY, Catherine GISCOU, Nadine GRANOTIER, Loëtitia MOUSSARD-LOUBENS (Samedi), Jacqueline PALIN, Marie-Noëlle SERVAGE et Nicole VERLAGUET.
MM Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX (vendredi), Jean-Marie FLORET, Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Christian MISSER, Gérald NIVELON, Philippe RESTOUT (Samedi), Jean-Pierre SIUTAT et Yannick SUPIOT.
- Invités : MM. Jacques ASTROU (Président LR Languedoc-Roussillon), David ATTAR (Président LR Picardie), Roland BLIEKAST (chargé de Mission OFAJ), Patrick COLLETTE (Président LR Côte d'Azur), Guy EVRARD (Président LR Lyonnais), Gérard FAGUER (Président LR Limousin), Michel GILBERT (Président LR Auvergne), René KIRSCH (Président LR Alsace), Jacques LAURENT (Président LR Champagne-Ardenne), Paul MERLIOT (Président LR du Nord/Pas de Calais) et Luc VALETTE (Représentant LR Lorraine).
- Représentants du Conseil d'Honneur : MM. Elie CHAUVET, Jean COMPAGNON et Christian JALLON.
- Excusés : Mmes Françoise AMIAUD (Samedi) et Loëtitia MOUSSARD-LOUBENS (Vendredi)
MM. Yvan MAININI, Président, Francis FLAMME, Frédéric FORTÉ, Christian LECOMPTE, Philippe LEGNAME, René LE GOFF, Georges PANZA, Philippe RESTOUT (Vendredi).
- Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI, Patrick BEESLEY Fabrice CANET (Samedi), Alexandre RUMIGAJLOFF (Vendredi), Matthieu SOUCHOIS et Christophe ZAJAC (Samedi).
Mme Céline PETIT

Réunion du vendredi 14 Mai 2010

Audition de M. LEVY, Agent Sportif assisté de Me LECERF, Avocat, par le Comité Directeur.

Après le rappel des faits par Roselyne BIENVENU, Présidente de la Commission des Agents Sportifs, Monsieur LEVY présente ses observations :

1. Monsieur SANGARE était salarié dans la société de M. LEVY.
2. Monsieur LEVY considère ne pas être responsable du comportement de M. SANGARE puisqu'il n'était pas présent lors des incidents.
3. Monsieur LEVY a procédé au licenciement de Monsieur SANGARE pour faute.
4. Monsieur SANGARE, après avoir été cogérant à part égale avec Monsieur LEVY, a cédé ses parts il y a 3 ou 4 ans à deux autres personnes et il n'a plus que quelques parts.

Après échange, le Comité Directeur demande à Monsieur LEVY de fournir des pièces complémentaires, par l'intermédiaire de la Commission des Agents Sportifs, avant qu'il ne délibère et adopte une décision.

1. Ouverture

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents, excuse Yvan MAININI, René Le GOFF, Françoise AMIAUD, Frédéric FORTE, Francis FLAMME, Georges PANZA et Philippe

RESTOUT et précise qu'il présidera cette réunion en l'absence d'Yvan MAININI, en déplacement pour l'Assemblée Générale FIBA Europe à Munich, où il a déposé sa candidature pour être le représentant FIBA Europe à la Présidence de la FIBA qui se tiendra en Septembre prochain. Diverses candidatures ont également été déposées pour intégrer le bureau central ainsi que les différentes commissions de FIBA Europe.

Informations diverses :

- Nombre de licenciés : 453 689 licenciés à ce jour contre 447 173 l'année dernière à la même date.
- Le Club de Roanne a brillamment terminé 3ème du Final 4 de l'Eurochallenge 2010.
- Le Club de Tarbes gagne le Championnat de la Ligue Féminine de Basket en battant Bourges en finale.
- Le Final 4 de l'Euroleague (7 et 9 Avril 2010 à Paris-Bercy), avec des rencontres de très haut niveau, s'est terminé sur la victoire du club de Barcelone.
Lors de la réception, la FFBB a été remerciée pour son investissement dans l'organisation du Final 4.
- L'équipe du Centre Fédéral de Basket a brillamment remporté le tournoi de l'Euroleague juniors, après avoir dominé de bout en bout le champion en titre, le FMP Belgrade.
- Excellente tenue de l'Opération "les 10 Jours de Basket à Paris", tant au niveau de l'organisation que de la maîtrise du budget. Il faut également saluer le travail des 20 salariés qui se sont investis pour cette réussite.
- Sandra LE DREAN mettra un terme à sa carrière le samedi 15 mai 2010, à Valenciennes, en participant à son jubilé en compagnie de ses anciennes coéquipières de l'équipe de France, de Valenciennes et de Prague. Championne d'Europe avec l'équipe de France en 2001, double Championne d'Europe de l'Euroleague 2002 et 2004 avec Valenciennes, quintuple Championne de France et Vainqueur de la Coupe de France, elle a été sacrée en 2005 meilleure joueuse de la LFB. Marie-Noëlle SERVAGE représentera la FFBB.

2. Pôle 4 – Territoires.

a) Enquête sur les Subventions Publiques.

Pierre COLLOMB rappelle que cette enquête a été réalisée dans le cadre de la réorganisation territoriale, afin d'obtenir un état des lieux des financements publics attribués aux Clubs, Comités et Ligues. Il informe de la suppression de la compétence générale, sauf pour la culture et le sport. Il communique les premiers résultats de cette enquête, qui est maintenant terminée :

- 18 Ligues ont répondu, sur les 24 questionnées.
- 61 Comités ont répondu, sur les 95 questionnés.
- 205 Clubs ont répondu, sur les 4 396 enregistrés.

Jean-Pierre SIUTAT est très déçu du peu de retour de la part des clubs.

Les résultats de cette enquête seront diffusés aux Ligues et aux Comités. Une relance sera effectuée auprès des clubs.

b) les Championnats de France Jeunes

- Wild-cards.

Dans le cadre de la réorganisation des Championnats de France Jeunes, Pierre COLLOMB présente le texte définitif (annexe 1).

Yannick SUPIOT : pour l'attribution des dernières places, les critères proposés semblent subjectifs.

Frédéric JUGNET pense que le système existant était juste.

Jean-Marie FLORET souhaite des précisions.

Pierre COLLOMB lui précise qu'il n'y a pas d'à priori en fonction du barème et que le système permet de prendre 5 clubs en fonction du contenu de leur projet. C'est plus que favorable au développement du Basket.

Bernard GAVA : le fait que le club soit candidat au Label Club Elite/Espoirs pourrait par exemple être pris en considération.

Paul MERLIOT souhaite que la phrase "ces invitations ne sont pas subordonnées à une candidature formelle" soit retirée.

Jean-Marie-FLORET estime que le critère "valeur sportive", est déterminé sur le terrain. Cela devrait même être appliqué pour l'ensemble des équipes qui intègrent les Championnats de France Jeunes.

Frédéric JUGNET pense que des critères différents de la première phase de sélection doivent être appliqués et qu'il est nécessaire d'apporter des compléments.

Jean-Pierre HUNCKLER précise qu'aujourd'hui les Championnats de France Jeunes ont beaucoup d'ex-æquo dans les derniers. Une enquête a été réalisée auprès des Clubs, Liges et Comités. La proposition est de libérer 5 places pour faire accéder des clubs méritants.

Gérald NIVELON souhaite savoir qui validera définitivement ces attributions, le Comité Directeur qui se tiendra après l'Assemblée Générale ?

Marie-Noëlle SERVAGE précise que cela paraît improbable car délai sera nécessaire pour faire une étude des dossiers des clubs en question et que cela ne pourra être validé que par le Bureau Fédéral suivant.

Yannick SUPIOT souhaite que ce soit une décision finale du Comité Directeur.

Jean-Pierre HUNCKLER confirme que la procédure est complexe.

Jean-Pierre SIUTAT soumet le texte au vote :

- Pour : 24 membres
- Contre : 0 membre.
- Abstention : 2 membres.

Le texte sur les Wild Cards, avec validation par le Bureau Fédéral, est adopté par le Comité Directeur, à la majorité des membres présents.

- Joueur(euse)s valorisables

Pierre COLLOMB expose le document distribué et précise qu'il s'agit de l'application des principes adoptés au précédent Comité Directeur (annexe 2).

Gérald NIVELON souligne que les quotas par Ligue qui avaient été adoptés étaient entre 8 et 16 joueur(euse)s.

Marie-Noëlle SERVAGE confirme que cela avait été le cas mais que le groupe de travail a estimé devoir réajuster ces chiffres (de 10 à 15 joueurs) et fait une nouvelle proposition.

Jean-Pierre SIUTAT soumet le texte au vote :

- Pour : 20 membres
- Contre : 3 membres.
- Abstention : 3 membres.

Le texte sur la procédure de valorisation des joueur(euse)s est adopté par le Comité Directeur, à la majorité des membres présents.

c) Label Club Elite – Espoir : point.

Bernard GAVA fait un état des lieux du contrôle, qui est toujours en cours :

- 22 clubs n'ont pas le nombre de points requis.
- 10 clubs sont susceptibles d'obtenir le Label Club Espoirs.
- 89 clubs sont susceptibles d'obtenir le Label Club Elite.

Une réunion s'est tenue dans l'après midi avec les Présidents des Ligues afin d'avoir un retour sur les dysfonctionnements.

Pour la saison prochaine, les échéances seront les suivantes :

- Inscription des clubs jusqu'au 15 Février.
- Validation des Comités entre le 15 Février et le 15 Mars.
- Validation des Ligues entre le 15 Mars et le 15 Avril.

La Commission propose d'accorder un mois supplémentaire aux Ligues et aux Comités pour la validation des dossiers. La liste des Clubs ayant obtenu le Label Club Espoirs / Elite sera ensuite communiquée aux Ligues Régionales.

Le Comité Directeur donne délégation au bureau fédéral pour valider les dossiers restants de la saison 2009-2010.

d) Fête Nationale du Mini-Basket – Challenge du Licencié – Challenge Benjamin(e).

Bernard Gava fait un point sur les dossiers de la Commission des Jeunes :

- Fête Nationale du Mini-Basket.

Tout se déroule bien sur l'ensemble du territoire, avec un seul problème de livraison de dotation.

La Fête qui s'est déroulée sur le parvis de l'Hôtel de Ville de la Mairie de Paris, organisée par le Comité Parisien de Basket était une véritable réussite.

- Challenge du Licencié.

La Commission proposera, au Comité Directeur de l'Assemblée Générale, une modification dans la formule du Challenge du Licencié.

- Challenge Benjamin(e).

Ce Challenge, dont la finale se déroulera demain à Bercy, a eu 13 602 participants sur l'ensemble du territoire. A souligner l'implication de Gilles MALECOT qui a fait un travail énorme sur ce Challenge.

Yannick SUPIOT déplore le changement de règlement de ce Challenge, sans que les Ligues en aient été averties (maintenant les frais de déplacement sont pris en charge par les Ligues). Il trouve que la formule actuelle n'est pas assez valorisante et manque de dynamisme.

Bernard GAVA : la Commission mettra en place un groupe de réflexion.

Jacques LAURENT : le règlement manque de précision et surtout de simplicité.

Frédéric JUGNET demande qu'une évaluation soit réalisée sur ce dossier, afin de faire une comparaison avec la demande initiale du Comité Directeur.

Jean-Pierre SIUTAT informe que la NBA souhaite faire une opération d'envergure avec les Benjamins. Le projet sera communiqué ultérieurement.

e) Opération Solidarité.

Jean-Marie FLORET communique un point d'étape sur l'Opération Solidarité et expose le document de synthèse distribué. Sur un potentiel de 43 structures répondant aux critères d'effectif (moins de 2500 licenciés) et de 4 structures issues de l'opération "STAPS", il y a 30 Comités et 2 Ligues qui sont aidés par un dispositif Fédéral. 4 critères ont été retenus pour observer ces départements afin de comprendre leur situation particulière et les handicaps qui les mettaient dans cette situation particulière (Géographique, démographique, économique et sportif).

Propositions et projections :

- Poursuivre cette aide, elle est indispensable.
- Accompagner cette aide.
- Pour la création de clubs, mettre en place des "chargés de mission Créa-club".

Jean-Pierre SIUTAT propose de retenir ces trois items.

f) Projet OTM.

Jacques DENEUX fait la présentation de la nouvelle version du projet OTM, en précisant que le groupe de travail l'a élaboré en tenant compte des orientations communiquées par le Bureau Fédéral et le Comité Directeur (annexe 3). 5 grandes volontés ont été dégagées :

- Reconnaître la fonction OTM jusqu'au plus haut niveau.
- Revalorisation indemnitaire tenant compte du niveau de pratique.
- Homogénéisation des pratiques de désignation et de formation sur tout le territoire.
- Maîtrise des coûts maximaux pour les clubs, pourvu qu'ils fassent de leur côté l'effort nécessaire de formation.
- Et dans ce cadre de limiter de façon drastique les frais de déplacement qui pèsent lourdement sur les associations.

Un débat s'engage.

Jacques LAURENT souhaite savoir si la formation sera assurée par les RTZ ?

Jacques DENEUX précise qu'ils ne dispenseront pas la formation mais qu'elle est placée sous leur responsabilité.

Frédéric JUGNET : Le projet a bien pris en compte la demande de reconnaissance qui était faite.

Jean-Pierre SIUTAT remercie Jacques DENEUX pour l'établissement de ce document pédagogique.

Jean-Pierre SIUTAT soumet le projet table de marque au vote :

- Pour : 25 membres.
- Contre : 1 membre.
- Abstention : 0 membre.

<p>Le projet Table de Marque est adopté par le Comité Directeur, à la majorité des membres présents.</p>

3. Pôle 3 – Communication, Marketing et Evénements.

a) Point sur les projets et les actions du Pôle.

Jean-Pierre HUNCKLER fait le point sur les travaux en cours du Pôle 3 :

- Les 10 jours du Basket à Paris.

Une plaquette a été réalisée et distribuée, regroupant l'ensemble des manifestations organisées durant ces 10 jours du Basket. Cette organisation est une grande réussite et le budget annoncé est respecté. Bercy a reçu hier sa première finale du Basketball pénitentiaire.

- La Coupe de France.

Le programme du Dimanche a été légèrement avancé afin que la finale de la Coupe Joé Jaunay et la finale de la Coupe Robert Busnel soient retransmises à la télévision.

Les joueurs et les Joueuses des Equipes de France seront mis en avant dans les salons VIP.

A 16h, plus de 14.000 billets étaient déjà édités.

- Matches de préparation EDF Masc (Villeurbanne)

Ces rencontres de l'Equipe de France Masculine se dérouleront du 22 au 24 Août 2010 à Villeurbanne, avec le Brésil, l'Australie et la Côte d'Ivoire.

- Tournoi de l'EDF Fem (Amiens/Beauvais)

Ce Tournoi de l'Equipe de France Féminine se déroulera en Picardie, un match à Amiens et deux matches à Beauvais, avec le Japon, le Brésil et l'Argentine.

- Charte graphique

Jean-Pierre HUNCKLER présente la réflexion qui a été menée sur la nouvelle charte graphique de la FFBB et rappelle que cette mission a été confiée au Pôle 3 suite au séminaire de Lisses.

Alexandre RUMIGAJLOFF explique que 7 agences ont été sélectionnées et 3 projets ont été retenus. Les agences sont venues les présenter et à l'issue de cette réunion, le projet proposé par la société Graphème a été retenu. Il présente les premiers projets de visuels de la nouvelle charte graphique. La présentation officielle de la nouvelle charte graphique sera faite à l'Assemblée Générale de Limoges, il est souhaitable que le projet reste confidentiel pour le moment.

Jean-Pierre HUNCKLER précise qu'une étude est actuellement en cours pour effectuer une déclinaison du logo présenté, pour qu'il soit utilisable par les Ligues et les Comités.

4. Pôle 2 - Formation.

a) Point sur les projets et les actions du Pôle 2.

- E-learning – formation des salariés des Ligues et des Comités

Roselyne BIENVENU explique que le document support sera présenté au prochain Comité Directeur et propose la composition du Groupe Prospectif : Jean-Marie FLORET, Jacques DENEUX, Bruno VAUTHIER, François TASSERY, Nicolas RAIMBAULT, Matthieu SOUCHOIS, Gilles THOMAS, Jean-Pierre SIUTAT et Roselyne BIENVENU.

Pierre COLLOMB pense que le terme "catalogue" de formation n'est pas approprié.

Jean-Pierre SIUTAT : Pour avoir participé à ce groupe de travail, il paraît important :

- de décliner toutes les facettes d'expression du licencié (joueur, dirigeant, entraîneur, OTM, mais aussi statisticien ou autres activités liées à la professionnalisation des rencontres)
- de proposer une politique de formation qui tient compte des contraintes et échéances (parfois obligatoires) des personnes à former, ou bien de leur simple volonté de perfectionnement

Bernard GAVA : le Ministère de l'Education Nationale souhaite savoir si la FFBB dispense des formations pour les professeurs des écoles.

- Université d'Eté.

Jean-Marie FLORET communique des informations sur le projet "Université d'Eté 2010" :

- l'édition 2010 se déroulera à Lyon du 23 au 26 Août, en même temps que les rencontres de l'Equipe de France Masculine.
- Le projet est en cours de réalisation et proposera 60 places au maximum. L'information sera communiquée sur le Site Internet de la FFBB dans le courant de la semaine prochaine.
- Thèmes proposés :
 - o FBI / FBE : l'informatique Fédérale.
 - o Organiser et animer une manifestation de Basket.
 - o Le développement de la pratique basket sur le territoire.

5. Pôle 1 – Haut Niveau.

a) LFB : Accès aux compétitions Européennes.

Pour la saison prochaine, les équipes de la LFB qui participeront aux compétitions européennes seraient les suivantes, en fonction du nombre de places disponibles :

Euroleague Women : 2 places

- Tarbes
- Bourges
- Mondeville (si 3^{ème} place disponible)

EuroCup Women : 3 places

- Mondeville
- Nantes
- Arras
- Villeneuve d'Ascq

Ces propositions sont retenues sous réserve de vérification des obligations financières et seront validées lors du Bureau Fédéral du 3 Juin prochain.

Jean-Pierre SIUTAT informe de la signature d'un partenariat avec un équipementier Lituanien, pour l'Open LFB.

Thierry BALESTRIERE informe que la LFB a travaillé cette saison sur le développement de LFB TV, avec notamment la retransmission de rencontres sur internet, grâce à des chaînes de télévision locales.

La Finale du Championnat de la LFB a été remportée par le club de Tarbes GB, en 2 rencontres sèches.

b) Championnat du Monde Féminin U17 à Toulouse et Rodez : point sur l'organisation.

Catherine GISCOU présente le clip vidéo qui a été diffusé lors du tirage au sort de Février dernier. La Compétition se déroulera à Rodez et à Toulouse du 16 au 25 Juillet 2010. Le comité local d'organisation est constitué de la Ligue Régionale des Pyrénées de Basket et du Stade Rodez Aveyron Basket. Programme :

- Du 16 au 21 Juillet 2010, Groupe A à Rodez : France, Canada, Japon, Russie, Turquie, Etats-Unis.
- Du 16 au 21 Juillet 2010, Groupe B à Toulouse : Argentine, Mali, Espagne, Australie, Belgique, Chine.
- Matches de classement les 23 et 24 Juillet à Rodez.
- Phases finales les 23, 24 et 25 Juillet 2010 à Toulouse.
- De nombreuses animations sont prévues en parallèle de la compétition

Jean-Pierre SIUTAT félicite Catherine GISCOU et le comité d'organisation pour l'énorme travail de préparation effectué, sur cette manifestation.

c) Campagne d'été des Equipes Nationales Seniors et Jeunes.

Jean-Pierre de VINCENZI communique des informations :

- sorties du CFBB : 6 masculins et 6 féminines
- Les équipes de France sur la campagne d'été 2010, en quelques chiffres :
 - o 180 joueurs et joueuses
 - o 110 matches de préparation
 - o 3 Championnats du Monde
 - o Les Jeux Olympiques de la Jeunesse
 - o 6 Championnats d'Europe
 - o 31 déplacements à l'étranger.

Patrick BEESLEY informe de la signature de la Charte de l'Equipe de France par 3 jeunes joueurs (Fabien Causeur, Edwin Jackson et Kevin Séraphin) et apporte quelques précisions sur le forfait de certains joueurs de l'Equipe Seniors A Masculine.

Le Comité Directeur souhaite faire paraître le communiqué de presse suivant :

"Le Comité Directeur de la Fédération Française de Basketball, réuni depuis vendredi au siège de la FFBB à Paris, à l'occasion des Finales de la Coupe de France à Bercy, tenait à préciser qu'il comprenait parfaitement les situations exceptionnelles qui ont amené Tony Parker et Ronny Turiaf à déclarer forfait pour le Mondial 2010 en Turquie.

La FFBB souhaite rappeler que Tony Parker et Ronny Turiaf ont toujours répondu présent aux sollicitations de l'équipe Nationale aussi bien en jeune, qu'en sénior, avec envie et passion.

Ils n'ont jamais manqué à leurs obligations de joueur International, ils respectent la Charte d'engagement signée en 2009 en vue des Jeux Olympiques de Londres en 2012."

6. Pôle Administration Générale et Finances

a) Agents Sportifs :

- Validation des résultats de l'examen d'agent

Roselyne BIENVENU communique les résultats de l'examen d'Agent Sportif, qui s'est déroulé le 14 Avril dernier, à la FFBB, en précisant que sur 25 candidats inscrits à l'épreuve, 22 étaient présents le jour de l'examen :

- Candidats reçus à l'examen (10):
 - M. ATINKPAHOUN Alexandre
 - M. BOUIN Djassam
 - M. BRISOT Florian
 - M. CONDUANT David
 - M. DUREY Guillaume
 - M. DUSSAULT Damien
 - M. MIEL Fabien
 - M. NIANG Djibril
 - M. PEARSON Chris
 - M. PERCEVIC Dragan
- Candidats ayant obtenu une note supérieure à 10 à l'épreuve concernant la partie générale, celle-ci est considérée acquise jusqu'à la prochaine session :
 - M. Swenge LOMANI ;
 - M. Gino MARINHO ;
 - M. Dimitrios PAPANIKOLAOU ;
 - M. Didier SEPHO.
- Candidats ayant obtenu une note supérieure à 10 à l'épreuve concernant la partie spécifique, celle-ci est considérée acquise jusqu'à la prochaine session :
 - M. Théo KOSSINGOU

Validation des résultats de l'Examen d'Agent Sportif par le Comité Directeur à l'unanimité des membres présents.

- Validation des demandes de renouvellement de licences.

Roselyne BIENVENU propose de renouveler la licence des Agents sportifs l'ayant demandé :

- M. DODELIN Matthieu
- Sté Manage & Co (M. BOUTANOS)
- M. TALL Mounir
- M. DEKEIREL Sébastien
- M. FISCHER André
- M. DRAY Stéphane
- M. LAURENT Frédéric
- M. DAO Gilles
- M. LE CAM Christophe
- M. FALLA-ETZOL Olivier
- M. PRIME Maik
- M. ROSE Anthony

Accord du Comité Directeur à l'unanimité des membres présents.

6. Pôle Administration Générale et Finances (suite).

b) Travaux et redistribution des bureaux

Jean-Pierre HUNCKLER informe que l'aménagement du 111 Rue du Château des Rentiers est terminé. Quelques travaux de finition sont encore à faire, notamment dans l'Auditorium et dans la Grande Salle. Les travaux ont accusé un retard d'environ un mois. Le nouvel espace est convivial et très lumineux, c'est tout à fait conforme à la demande. La sécurisation des locaux est en cours. Une réfection du 6^{ème} étage du 117 sera effectuée, afin de créer un espace identique au 111. Un appel d'offre a été réalisé pour la réalisation du Musée du Basket, au rez-de-chaussée. Des remerciements sont adressés à Pierre CLEMENT, Damien HENO et Christophe ZAJAC pour leur investissement dans cette réalisation.

Frédéric JUGNET souhaite savoir si le budget prévisionnel a bien été respecté ?
La réponse est oui.

c) Organisation opérationnelle – Commissions Fédérales et Administration Fédérale.

Jean-Pierre de VINCENZI expose le nouvel organigramme de l'Organisation Fédérale (annexe 4).

Frédéric JUGNET demande si une évolution de personnel a été constatée entre le précédent organigramme et celui présenté ce jour ?
La réponse est non.

d) Assemblée Générale :

- Désignation de la Commission de Vérification des Pouvoirs.

Marie-Noëlle SERVAGE propose la composition de la Commission de Vérification des Pouvoirs :

- Didier DOMAT,
- Jean-Yves MARCHAND,
- Pascal GOUDAIL,
- Marie-Elisabeth RAVASSE,
- Céline PETIT
- Christophe ZAJAC

Accord du Comité Directeur à l'unanimité des membres présents.

- Projet d'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale.

Marie-Noëlle SERVAGE expose le projet d'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale de Limoges (annexe 5).

Accord du Comité Directeur à l'unanimité des membres présents.

- Organisation générale.

L'Assemblée Générale se déroulera à l'Opéra Théâtre de Limoges. Le Forum se tiendra sur 2 niveaux, il sera organisé autour des 5 Pôles et des stands habituels (Accueil, Partenaire, Boutique, Espace Président, AG 2011). Le programme définitif sera communiqué sous 15 jours.

Frédéric JUGNET pense que si une autre Assemblée Générale est nécessaire, il faut prévenir les Ligues et les Comités d'élire leurs délégués pour les 2 Assemblées Générales.

Marie-Noëlle SERVAGE : nos textes prévoient que les désignations sont faites pour une année.

Jean-Pierre SIUTAT : ce point sera rappelé à l'ensemble des Ligues et des Comités.

- AG 2011.

Marie-Noëlle SERVAGE informe que l'organisation a été confiée au Comité de Savoie et au Club d'Aix Maurienne et aura lieu à Aix les Bains, le 25 Juin 2011.

e) Trésorerie.

- Organisation financière.

Rémy GAUTRON présente le projet de réorganisation budgétaire par rapport aux 5 Pôles. Cette nouvelle organisation sera mise en place début Juin, et nécessite la mise en place d'une comptabilité d'engagement (avec un nouveau logiciel comptable).

Frédéric JUGNET se trouve gêné par la présentation d'un budget prévisionnel qui sera différent, dans la forme, du compte de résultat.

Rémy GAUTRON précise qu'il est prévu de faire, lors de l'Assemblée Générale, une présentation comparée.

- Situation au 30 Avril 2010.

Rémy GAUTRON communique la situation au 30 Avril 2010 :

- Les produits sont réalisés à 82%.
- Les charges sont également réalisées à 82%.

La trésorerie est bonne.

7. Pôle 1

a) Observatoire : Présentation

Jean-Pierre SIUTAT expose le document distribué, qui concerne le projet de mise en place de deux observatoires :

- Observatoire Parcours de Formation
- Observatoire Parcours Haut Niveau

Ces deux observatoires seront mis en place via un logiciel commun : France Basket Observatoire. Il sera opérationnel en début de saison prochaine et sera accessible à tous les clubs de championnat de France, de pré-national, ainsi qu'à la famille Basket.

Il est souhaitable que la Ligue Nationale de Basket s'intègre à cet observatoire.

Frédéric JUGNET souhaite savoir si une évaluation est prévue ?

Jean-Pierre SIUTAT lui confirme que c'est bien l'objectif de cet outil.

Philippe RESTOUT soulève le problème de la confidentialité des informations, et pense que l'accord des personnes concernées sera nécessaire.

Jean-Yves GUINCESTRE confirme qu'il faudra faire preuve de prudence avec les résultats médicaux et qu'il faut bien se renseigner avant de mettre de telles informations en ligne.

Jean-Pierre SIUTAT confirme que cela sera fait.

b) Réforme du Secteur Féminin :

- propositions finales.

Jean-Pierre SIUTAT donne un retour sur les présentations de la refonte du secteur féminin à Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Bourges, Reims, Paris et Rennes. Le projet a été globalement bien accueilli. Suite à la première partie du projet validé lors du Comité Directeur des 26 et 27 Février 2010, il reste les points suivants à valider :

- Mise en place en CF3 d'une deuxième phase identique à celle votée pour CF1 et CF2.
- Autorisation de 3 licences M ou T en CF2/CF3.
- Phase transitoire L2 en 2010/2011 avec obligation de 3 joueuses française de -23 ans.
- Intégration d'une équipe Espoirs LFB en CF1, 12 en CF2 et 1 en CF3.
- 4 descentes de CF3 en LR.
- Instauration d'un ranking fédéral.
- Règles de participation des équipes réserves de L2 ayant un centre d'entraînement
 - o Equipe réserve traditionnelle (engagée en CF1) : 4M, 1EEE
 - o Equipe réserve traditionnelle (engagée en CF2, CF3) : 3M, 1 EEE
 - o Equipe réserve de centre d'entraînement de L2 (CF1, CF2, CF3) : 2 joueuses de plus de 20 ans, 1 EEE, 4 M.

Après en avoir débattu, Jean-Pierre SIUTAT soumet le projet au vote :

- Pour : 29 membres.
- Contre : 0 membre.
- Abstention : 0 membre.

Les propositions finales de réforme du secteur féminin sont adoptées par le Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

Un nouveau débat s'engage sur l'appellation "CF" de ces nouveaux championnats, suivi d'un vote :

- pour l'appellation "CF" : 11 membres
- pour l'appellation "NF" : 16 membres.
- Ne se prononcent pas : 2 membres

Adoption par le Comité Directeur, à la majorité des membres présents, de l'appellation "NF" pour les Championnats.

- Suppression de la règle des moins de 21 ans pour le secteur masculin.

Jean Pierre SIUTAT soumet au vote la suppression de la règle des moins de 21 ans pour le secteur masculin, en rappelant que cette disposition a été prise dans le projet global du secteur féminin :

- Pour : 28 membres.
- Contre : 0 membre.
- Abstention : 1 membre.

Adoption par le Comité Directeur, à la majorité des membres présents, de la suppression de la règle des moins de 21 ans pour le secteur masculin, sous réserve que les modifications de la pyramide apporte les mêmes avantages que dans le secteur féminin.

- Validation des clubs féminins par division.

Jean-Pierre SIUTAT expose les différents tableaux distribués aux membres dont la composition des divisions serait la suivante :

- LFB : 14 équipes.
- L2 : 16 équipes.
- NF1 : 2 poules de 12 équipes, soit 24 équipes au total.
- NF2 : 4 poules de 12 équipes, soit 48 équipes au total.
- NF3 : 8 poules de 12 équipes, soit 96 équipes au total.

Proposition : l'augmentation du nombre de clubs dans le Championnat Féminin en NF3 sera réalisée par :

- le maintien de tous les clubs ayant terminé à la 9^{ème} place à l'issue de la saison 2009/2010.
- Des montées supplémentaires de Ligue Régionale tel que prévu par la CFS.

Une discussion s'engage, suivie d'un vote :

- Pour : 28 membres.
- Contre : 0 membre.
- Abstention : 1 membre.

Adoption par le Comité Directeur, à la majorité des membres présents, de la composition des divisions des Championnats de France Féminins.

- Réforme du secteur masculin et bilan de la Commission Mixte FFBB/LNB.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle l'historique : la convention FFBB/ LNB a été votée lors de l'Assemblée Générale FFBB de Lille 2009. Lors de l'AG de la Ligue Nationale de Basket, le 22 septembre dernier, il a été rappelé le souhait de mise en place de la commission mixte, dans un souci de respect de la convention FFBB/LNB, composée de représentants de la FFBB et de 2 représentants de la LNB. Une première réunion s'est tenue le 25 janvier 2010. Depuis, plusieurs dates de réunion de la Commission mixte ont été programmées puis supprimées. Les clubs de NM1 et certains clubs de NM2, à qui le projet a été exposé, semblent plutôt intéressés par une refonte du secteur masculin assez rapidement. Un calendrier de travail sera réalisé afin de pouvoir présenter un projet en Février 2011.

Ce point sera porté à l'Ordre du Jour d'une prochaine réunion du Comité Directeur.

8. Pôle 4

a) Championnat des moins de 20 ans.

Jean-Pierre SIUTAT expose le document distribué et rappelle les principes retenus pour la mise en route du Championnat Juniors Féminin et Masculin :

- catégorie d'âge : 20 ans et moins.
- Tout club d'accueil, pouvant être club de haut niveau, du moment où les jeunes "espoirs" ne participent pas au championnat junior.
- 4 doubles licences max + règles de participation proposées et 5M ou T.
- Horaire proposé : dimanche 10h30 – 11h00, flexibilité évidente.
- Projet de compétition :
 - o Phase 1 : 8 espaces pertinents (LR ou plusieurs LR)
 - o Phase 2 : 2 plateaux de 4 équipes (F & M)
 - o 1 finale à Paris (F & M).
- Calendrier :
 - o Informations aux clubs à partir du 17 Mai 2010.
 - o Laisser passer la reprise traditionnelle.
 - o Promotion, sur le terrain, par les LR et CD du Championnat Junior (F & M).
 - o Engagement avant le 1^{er} Novembre auprès de la FFBB.
 - o Constitution des équipes, par le biais des doubles licences autorisées jusqu'au 30 novembre.
 - o Démarrage de la phase 1 (adaptée au nombre des clubs engagés) – décembre – janvier.
- Reste à déterminer le niveau d'arbitrage et le niveau requis de l'entraîneur.

Frédéric JUGNET est ennuyé par le fait d'aller chercher des jeunes qui jouent déjà ailleurs.

Jean-Pierre SIUTAT : dans cette catégorie d'âge, 1 jeune sur 3 arrête.

Marie-Noëlle SERVAGE trouve intéressant le décalage par rapport aux autres compétitions, et la différence avec le format traditionnel des compétitions.

Yannick SUPLOT pense qu'il y a matière à avoir un championnat à part entière, il faut récupérer la "perte" dans cette catégorie.

Un débat s'engage.

Jean-Pierre SIUTAT propose qu'un Chargé de Mission "Championnats Juniors" soit désigné lors de l'AG de Limoges

9. Modifications Réglementaires.

Stéphanie PIOGER propose aux membres du Comité Directeur d'adopter les modifications réglementaires proposées (annexe 5) :

- **Règlement Intérieur.**

Après débat, la validation des articles 22 et 29 sont votés à Bulletin secret :

Membres : 29

Nombre de bulletins : 29

Pour : 20

Contre 8

Abstention : 1

Adoption du Règlement Intérieur par le Comité Directeur, à la majorité des membres présents.

- **Règlements Généraux**

Adoption des Règlements Généraux par le Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

- **REGLEMENTS SPORTIFS (Secteur féminin) :**

- Règlements Sportifs LFB
- Règlements Sportifs L2
- Règlements Sportifs NF1
- Règlements Sportifs NF2
- Règlements Sportifs NF3

Adoption des Règlements Sportifs (secteur féminin) par le Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

- **FORMATION (secteur féminin) :**

Adoption par le Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

- **Péréquation**

Adoption par le Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

- **Commission de Labellisation des Centres de Formation d'Entraînement du Secteur Féminin.**

- CLCFESF :
 - Définition et rôle
 - Répartition des rôles
 - Composition
 - Moyens d'action

Adoption par le Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

- **Labellisation des centres de formation agréés et des centres d'entraînement.**

- Préambule
- Procédure de labellisation
- Labellisation
- Modalités de délivrance des étoiles
- Bonus

Adoption par le Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

- **Observatoire**

Adoption par le Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

- **DISPOSITIONS COMMUNES (secteurs féminin & masculin) :**

- Licence AS (Autorisation Secondaire)
- Ranking
- Création de la catégorie Junior (BF du 02/04) 47

Adoption par le Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

- **SUPPRESSION DE LA REGLE DES -21 :**

- Règlements Sportifs Particuliers NM1-NM2-NM3

- o Règlements Sportifs des Championnats Trophée et Coupe de France
- o Règlements Généraux

Adoption par le Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

- **Paris sportifs.**

Adoption par le Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

- **Article 444**

Adoption par le Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

Marie-Noëlle SERVAGE apporte des précisions sur l'Annuaire officiel dont la parution se fera plus tard cette saison (fin juin). Il sera en ligne sur le site Internet courant semaine 20.

Les projets pour la saison prochaine :

- Suppression de la version papier du Calendrier des Compétitions.
- Tous les éléments seront mis en ligne, en temps réel, sur le site Internet de la FFBB, avec une nouvelle présentation.
- Distribution à l'Assemblée Générale de Limoges de Clés USB (avec un logiciel interne de mise à jour automatique).

10. Questions diverses.

Jean-Pierre SIUTAT : Corinne BENINTENDI va être décorée au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur. Il informe qu'Olafur RAFNSSON (Islande) vient d'être élu Président de FIBA Europe.

Françoise AMIAUD informe qu'un reportage sur les pénitenciers sera diffusé ce soir sur France 2.

Nadine GRANOTIER présente aux membres du Comité Directeur la nouvelle Mascotte et la mallette créées pour la catégorie Baby-Basket.

Bernard GAVA : le 25 mai prochain aura lieu au CNOSF la signature de la convention FFBB/ Ministère de l'Education Nationale. Il rappelle qu'il est indispensable de créer des commissions mixtes départementales ou régionales, avec l'inspection académique.

Jacques LAURENT : où en est-on pour les CQP ?

Jean-Pierre SIUTAT lui précise que les Ligues qui s'en occupaient vont pouvoir continuer à le faire. L'objectif de la FFBB est d'obtenir un agrément national, afin de pouvoir aider les "petites" Ligues à faire des actions de formation.

René KIRSCH informe de la validation des nouveaux tracés pour les cinq divisions les plus élevées. Un groupe de travail est constitué pour affiner la notice d'impact. Après étude, le tarif pour effectuer les nouveaux tracés varie entre 700 et 4600 € (en fonction de la nature du terrain).

Jean-pierre SIUTAT insiste pour que ces informations soient diffusées dans les meilleurs délais aux Ligues et Comités pour leurs AG.

Gérald NIVELON :

- La Charte Interne sur le Développement Durable sera présentée lors de la prochaine réunion du Comité Directeur, à noter une bonne participation du personnel Fédéral à l'enquête.
- Regrette que pour les réunions de vulgarisation de la Politique Fédérale, les membres du Comité Directeur ne reçoivent pas les informations (dates et lieux de ces réunions).

Yannick SUPIOT souhaite plus de relationnel notamment dans la fixation des dates avec l'UNSS. Il demande s'il est possible d'organiser un déplacement du Comité Directeur pour soutenir les équipes du Centre Fédéral de Basketball ?

Marie-Noëlle SERVAGE lui confirme que c'est en projet sur la saison prochaine.

Jacques ASTROU informe que les phases finales du Basket en Entreprise se dérouleront les 22 et 23 Mai 2010 à Hyères.

Jean-Marc JEHANNO informe des équipes qualifiées des Dom/Tom pour les finales de nationale 3 :

- NM3 : une équipe de la Réunion et une équipe de la Guadeloupe.
- NF3 : une équipe de la Réunion et une équipe de la Guyane.

Jean-Pierre SIUTAT propose :

Le Label Ecole Française de MiniBasket pour 3 ans jusqu'au 30 Juin 2013 aux clubs suivants :
Marly le Roi (CD 78) – Stade Lavallois Basket (CD 53) – Patronage la Riche Lamartine Tours Basket (CD 37) – AS Basket Gaillaçois (CD 81) – Garonne ASPTT Basket (CD 47) – Millau Basket (CD 12) – JC Cugnaux (CD 31).

Accord du Comité Directeur à l'unanimité des membres présents.

Le Renouveau du Label Ecole Française de MiniBasket pour 3 ans jusqu'au 30 Juin 2013 aux clubs suivants :
Mazamet Aussillon (CD 81) – Lons Basket (CD 64) – Limoges CSP Association (CD 87) – Entente Pessac Basket (CD 33).

Accord du Comité Directeur à l'unanimité des membres présents.

La prorogation du Label Ecole Française de MiniBasket pour 3 ans jusqu'au 30 Juin 2013 aux clubs suivants :
Nice CAB (CD 06) – AL Meyzieu (CD 59) – HEM Basket (CD 59) – Nice Cavigal Olympic (CD CD 06) – AL Gerland Mouche (CD 69) – CMO Bassens (CD 33) – Foulayronnes BB (CD 47) – Cholet Jeune France Basket Ball (CD 49) – Avant-garde Portoise (CD 54) – Hyères Toulon Var Basket (CD 83) – ASC St Appolinaire Basket (CD 21) – Assun Basket Club Hague (CD 50) – Etoile Charleville Mézières Ardennes (CD 08) – Sluc Nancy (CD 54) – Murs Erigne (CD 49) – La Gauloise Basket (CD 51).

Accord du Comité Directeur à l'unanimité des membres présents.

Prochaine réunion du Comité Directeur le 27 Juin 2010 à Limoges